

Compte rendu du bureau du 19 janvier 2017

Présents : Cantaloube Daniel, Husson Gérald, Desbiez Isabelle, Roz Claude, Bride Jean Louis, Vivier Jean François.

Salariés : Stely Aurélie, Etiévant Stéphanie, Vuillemin Pierre Étienne

Salarié excusé : Rassau Jean Noël

1 - Présentation de la réunion, documents qui vont être présentés et discutés :

- Le projet associatif
- Les statuts
- Le règlement intérieur
- Le projet stratégique
- Le premier repérage pour le budget 2017. C'est un premier repérage, nous allons devoir continuer à travailler dessus avant de le soumettre au CA.

2 - Démission de Denis Renaud :

En préambule, Daniel revient sur la démission de Denis Renaud du poste de trésorier. Il est donc nécessaire de rechercher un nouveau trésorier. Ce poste demande un véritable investissement pour un bon fonctionnement de l'association. Un temps de présence sur la structure d'une demi-journée par semaine serait idéal pour travailler avec Aurélie et Pierre-Étienne.

3 - Situation actuelle de l'Adapemont

Bons chiffres pour le compte d'exploitation 2016, excédent à préciser avec l'expert comptable et le commissaire au compte courant janvier et février.

Insertion :

L'activité des équipes vertes a été fortement consolidée en 2016, un poste de coordinateur insertion crée, des conventions passées avec les com com. Les résultats sont bien positifs et une 2^e équipe verte a été créée sur Jura Sud. Restent les conventions pour les EV Pays des lacs et Petite Montagne, mais des accords sont en cours, le conventionnement avec toutes les com com doit être achevé cette année.

Restent 3 démarches en cours où il faudra avancer en 2017 :

La gestion de l'équipe troupeau : 4 sources de financement existent en dehors des dispositifs généraux pour les équipes vertes auxquels nous sommes habitués et qui ne posent pas de problèmes particuliers pour cette équipe :

- la production agricole (la viande) nous en connaissons les contraintes et elle va se développer progressivement,
- les recettes de prestations (il faut les développer, Jean-Noël et Pierre Étienne vont organiser cela avec Sébastien),
- les aides agricoles (c'est très compliqué, nous ne sommes pas pour l'instant « dans les clous », il y a des problèmes à résoudre). On vient de poser deux

scénarios auprès de la DDT. On attend le retour.

- le financement Leader (les accords de financement traînent, on n'a rien touché en 2016 d'où un déficit plus important que prévu, on touchera plus en 2017, Jean-Noël et Pierre Étienne finalisent les démarches pour obtenir la décision de financement). Le dossier a été déposé auprès du Pays Lédonien, nous passons en commission le 19 janvier. Attention le leader c'est uniquement pour 2016-2017-2018.

Il nous faut trouver d'autres sources de financement pour atteindre l'équilibre.

La concertation pour la mise en place d'une démarche qualité pour les équipes d'insertion a été engagée avec l'outil CAP, ça avance.

Des réflexions et contacts sont en cours pour la création de nouvelles activités d'insertion. Sollicitations pour que nous développions notre activité sur le haut Jura ? Réflexion aussi sur la possibilité de créer une ressourcerie en Petite Montagne-région d'Orgelet, nous travaillerons avec l'association Oasis sur ce projet.

Les contacts doivent être poursuivis, une réunion de la commission insertion sera à organiser quand nous aurons fait les premiers diagnostics.

Activités d'animation :

Elles doivent être consolidées, un travail assez important est à réaliser pour cela en 2017, il nécessitera des réunions en commissions.

Festival : la commission festival s'en occupe et bien, merci à Isabelle, les résultats sont positifs.

Édition : déficit de fonctionnement de L'Écho, réorganisation de la diffusion des éditions à mettre en place. Il va falloir définir des actions pour cela, se donner les moyens d'apporter les réponses nécessaires, voir qui fait quoi et ne pas se contenter de réflexions non suivies de réalisations. Réunion à prévoir pour cela et programme d'action en découlant.

Oliferne : beaucoup de problèmes suite aux changements des politiques de l'État, de la Région et du Conseil départemental. C'est un travail de contacts et de démarches, toujours en cours.

Randonnée : nous intervenons en prestations pour les com com et le conventionnement avec elles fonctionne mieux.

La Fabrik : 1^{er} trimestre de fonctionnement bien positif. Il va falloir effectuer un bilan et bien définir les orientations pour le développement de cette activité à Orgelet et si possible ailleurs.

Recrutement de volontaires en service civique : c'est une orientation importante pour 2017. On essaie, il faudra ensuite en tirer les enseignements pour définir les orientations pour les années à venir.

4 - Examen rapide du compte d'exploitation et du budget :

Nous n'approfondissons pas les comptes et le budget, il ne s'agit que de documents très provisoires qui devront être vus avec notre expert-comptable.

Un budget établi comme les années précédentes avec deux orientations à valider en Conseil d'administration.

1. Une charge locative de 10 000 € mis au budget en vue du regroupement du secteur administratif.
2. La mise au budget de l'augmentation du salaire de Stéphanie Etievant pour son passage à l'indice de coordinatrice pour le secteur animation.

5 - Questions générales

Présence de l'Adapemont sur le territoire : proposition de regrouper le pôle administratif à Orgelet et d'avoir un pôle d'animation sur Orgelet, un sur Saint-Julien, un sur Arinthod. Le bureau valide cette proposition pour présentation au Conseil d'administration. Proposition à transmettre à la commune nouvelle Val Suran d'ici la fin du mois de Janvier.

Le bureau propose au Conseil d'administration une restructuration de l'organigramme des salariées avec le schéma suivant :

Direction : Vuillemin Pierre Étienne
Coordinateur accompagnement vers l'emploi : Rassau Jean Noël
Coordinatrice animation : Etievant Stéphanie
Comptabilité : Stely Aurélie

Les documents sont en annexes et seront présentés au prochain Conseil d'Administration.

La relecture du projet de statuts amène à revoir certains passages.

Article 2 : Objet

L'éducation populaire et l'action pour la citoyenneté sont une valeur forte pour l'Adapemont. Choix de la deuxième proposition, mais il manque la notion d'emploi. Il faut y ajouter un point noté dans la première

Remettre la totalité de la proposition

« -de contribuer à créer de l'emploi en se basant sur la notion de dynamique solidaire et durable »

Article 3 : Sièges sociaux

Changer l'adresse depuis la création de la commune nouvelle « Saint Julien 39320 Val Suran »

- Membres associés.

Discussions : Les décisions doivent être prises en interne à l'Adapemont. Les Communautés de Communes ou Associations par exemple, en tant que membres associés n'auraient pas de voix délibératives. Elles peuvent participer à des commissions, si elles le souhaitent, car elles peuvent être intéressées par un point particulier.

Le conseil d'administration peut inviter les Communautés de Communes ou associations pour un sujet qui les concerne.

Stéphanie pose la question de la cotisation ou non d'un foyer rural ?

Gérald dit que si l'Adapemont invite une association à une coconstruction ou une réflexion, il est difficile de lui demander de payer une cotisation.

Daniel propose d'envoyer deux courriers annuels à certaines associations leur demandant si elles souhaitent être membres associés ?

Le bureau statut sur : aucune cotisation demandée pour les membres associés

Document « Proposition de règlement intérieur »

Dans l'introduction, ajouter qu'il peut être consulté sur le site internet de l'Adapemont.

Article 1. Composition

1. membre actifs

Ajouter : il sera demandé à chaque membre actif s'il souhaite participer à une des différentes commissions, sans caractère obligatoire.

Question : est-ce que les commissions sont ouvertes aux non membres ?

Oui, ils peuvent être invités, en tant qu'expert par exemple.

Article 4 : bureau

Rôle du trésorier :

Débat autour de « il effectue les paiements ». C'est un point à aborder avec le futur trésorier.

Daniel précise que le règlement intérieur d'une association est un garde fou par rapport aux salariés. Cela dit, il existe un protocole qui laisse le directeur libre de faire des achats en deçà d'une certaine somme. Ce protocole donne davantage de souplesse et de réactivité dans les situations d'urgence comme le remplacement d'un ordinateur en panne, un achat qui ne peut pas attendre la validation du prochain Conseil d'administration...L'Adapemont a des besoins de fonctionnement proches de ceux d'une entreprise.

Échanges sur les particularités de la commission « insertion ». En effet, c'est la plus compliquée, les membres qui en font partie ont plus de mal à se situer par rapport aux grandes décisions, souvent extérieures à l'association.

La commission Troupeau et la commission Insertion doivent donner des orientations, mais il y a une réelle difficulté à trouver de personnes qui font des propositions, qui donnent des idées **et qui ont des compétences techniques.**

Article 6 : Commissions

Les commissions de pôle

Dans le CA, il faudra 2 responsables « commissions de pôle », car il y a deux pôles :

- Insertion
- Animation

Document « Projet stratégique 2017-2020 »

Ce document définit la feuille de route et donne les grandes lignes que l'Association veut atteindre.

Document « Orientations stratégiques 2017 »

Une réflexion sur notre organisation

En référence au point 2, une discussion est menée autour de la satellisation des locaux administratifs au fur et à mesure de l'implantation géographique de l'Adapemont sur un secteur de plus en plus étendu. Daniel rappelle que l'Adapemont est devenue au fil des ans une association importante et qu'il faut la gérer de manière efficace.

90 % de l'activité de l'association concerne l'insertion. Avec une implantation sur Moirans (jura sud), Clairvaux (Pays des lacs), Orgelet et Petite Montagne, et l'équipe troupeau, le pôle activité insertion doit être à Orgelet.

Pour une équipe de 8 à 9 salariés qui interviennent sur l'ensemble des activités, ce n'est pas fonctionnel d'avoir des lieux éclatés. Des frais et le temps passé dans les déplacements sont de plus en plus importants.

Tous les participants à la réunion sont d'accord sur ce point.

Une proposition de locations de locaux très fonctionnels pour la partie administrative a été faite par la municipalité d'Orgelet. Il s'agit du dernier étage de la maison Richard, où est déjà installée La Fabrik depuis septembre. La surface est d'environ 200 m². La location a été revue à la baisse par la municipalité qui propose 4 euros du m² contre 10 € comme louée actuellement aux autres occupants.

Cela ferait environ 10000 euros par an, plus les charges.

La maison Dalloz à Orgelet n'est pas bien adaptée au travail administratif, elle n'est pas isolée thermiquement et le chauffage coûte cher.

Tout le monde serait regroupé au même endroit pour proposer, avec la Fabrik, un véritable lieu de vie.

L'implantation de l'Adapemont à St Julien est historiquement importante. Actuellement, la présence à temps partiel sur la semaine des salariés ne constitue plus un vrai lieu de vie. L'idée est de créer un autre lieu, pourquoi pas dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, au rez-de-chaussée. Une proposition de pôle d'animation regroupant plusieurs associations redynamiserait le territoire.

L'Adapemont pourrait gérer ce lieu grâce à l'emploi d'un service civique.

Des projets entre les différentes associations locales pourraient voir le jour autour d'un lieu sur le modèle de La Fabrik d'Orgelet qui rassemble aujourd'hui plusieurs générations autour de la création numérique et des nouvelles technologies.

St Julien pourrait proposer également un concept autour des nouvelles technologies, mais plus orienté vers la reproduction et l'édition en petite production.

Une réflexion sera engagée avec la commune de Saint-Julien pour coconstruire un projet adapté.

Un autre projet serait à bâtir sur Arinthod. Mais il faut prendre le temps de la réflexion. La transition St-Julien/ Orgelet va demander du temps pour mettre en place les différentes activités. Il va aussi falloir s'appuyer sur des bénévoles pour faire vivre le lieu.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôt la réunion.